

Année scolaire 2018 / 2019
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE - RÉSERVATION ANNUELLE

RÉSERVATION ÉTUDE SURVEILLÉE ET GARDERIE

(à déposer en mairie, impérativement **au plus tard le 25 juillet 2018 à 12h**)

Nom et Prénom de l'enfant		Classe		Instituteur	
---------------------------	--	--------	--	-------------	--

Responsable de l'enfant		Téléphone	domicile	
Nom et Prénom			mobile	
Adresse			professionnel	
Autres personnes autorisées à venir chercher l'enfant				
Nom et Prénom		Téléphone	domicile	
Adresse			mobile	
Nom et Prénom		Téléphone	domicile	
Adresse			mobile	

Indiquer la date à côté du jour et cocher pour renseigner les réservations :

Lundi :	Mardi :	Jeudi :	Vendredi :
<input type="checkbox"/> matin <input type="checkbox"/> étude <input type="checkbox"/> soir	<input type="checkbox"/> matin <input type="checkbox"/> étude <input type="checkbox"/> soir	<input type="checkbox"/> matin <input type="checkbox"/> étude <input type="checkbox"/> soir	<input type="checkbox"/> matin <input type="checkbox"/> étude <input type="checkbox"/> soir

Merci de bien vouloir remplir l'ensemble des rubriques

☞ Seules les absences faisant l'objet d'un certificat médical seront décomptées de la facture mensuelle. Le certificat médical devra être déposé en mairie **au plus tard dans les 48h00**.

☞ Tarifs inscription dans les délais :

- . matin : 1,53 €
- . étude : 2,78 €
- . soir : 1,53 €
- . matin et soir : 5,86 €

☞ Tarifs inscription hors délai et non respect des horaires de fin de service périscolaire :

- . enfant de l'école élémentaire : prix de l'étude surveillée + la garderie du soir x 4.

☞ La facturation sera établie, par les services de la mairie, mensuellement à terme échu

Ménestreau-en-Villette, le
 (Signature)